

SESSION 2021

**AGRÉGATION
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : MUSIQUE

ÉPREUVE DE COMMENTAIRE

Durée : 3 heures 30

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.
Le diapason mécanique est autorisé.*

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Première partie : commentaire comparé de plusieurs brefs extraits enregistrés non identifiés et diffusés successivement à plusieurs reprises.

Durée de cette partie d'épreuve : 2 heures

Vous rédigerez un commentaire comparé des trois extraits enchaînés qui seront diffusés à plusieurs reprises selon le plan de diffusion précisé ci-dessous.

Durée des trois extraits enchaînés : 4'04''

Plan de diffusion

- ✓ **Première diffusion** des trois extraits enchaînés
 - Silence 3 minutes
- ✓ **Deuxième diffusion** des trois extraits enchaînés
 - Silence 3 minutes
- ✓ **Troisième diffusion** des trois extraits enchaînés
 - Silence 10 minutes
- ✓ **Quatrième diffusion** des trois extraits enchaînés
 - Silence 20 minutes
- ✓ **Cinquième diffusion** des trois extraits enchaînés
 - Silence 20 minutes
- ✓ **Sixième et dernière diffusion** des trois extraits enchaînés

- ✓ Au terme de la dernière diffusion, il vous restera environ 40 minutes pour terminer votre commentaire

Deuxième partie : commentaire d'un fragment d'œuvre enregistré et identifié, diffusé à plusieurs reprises.

Durée de cette partie d'épreuve : 1h30

- ✓ Vincent Paulet, *De profundis - Psaume 129*, 1997, chœur de chambre « Les Eléments », direction Joël Suhubiette.

Vous rédigerez un rapide commentaire de cet extrait qui sera diffusé à plusieurs reprises selon le plan de diffusion précisé ci-dessous. Dans un second temps, vous identifierez et justifierez des objectifs de formation au lycée qui peuvent être nourris par son écoute. Vous présenterez enfin brièvement une ou plusieurs situations pédagogiques permettant de travailler les objectifs précédemment identifiés.

Durée de l'extrait : 4'07'' (début de l'œuvre)

Plan de diffusion

- ✓ **Première diffusion** de l'extrait
 - Silence 5 minutes
 - ✓ **Deuxième diffusion** de l'extrait
 - Silence 10 minutes
 - ✓ **Troisième diffusion** de l'extrait
 - Silence 10 minutes
 - ✓ **Quatrième diffusion** de l'extrait
 - Silence 10 minutes
 - ✓ **Cinquième et dernière diffusion** de l'extrait
- ✓ Au terme de la dernière diffusion, il vous restera environ 35 minutes pour terminer votre devoir.

Texte chanté et traduction

De profundis clamavi ad te domine

Des profondeurs je crie vers toi, Seigneur

Domine exaudi vocem meam fiant aures
tuae intendentes in vocem deprecationis
meae

Seigneur, écoute mon appel, que ton oreille
se fasse attentive au cri de ma prière

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours interne de l'Agrégation de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAI	1700B	103	7930

► **Concours interne du CAER / Agrégation de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAH	1700B	103	7930